Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 714

Artikel: Ordre public
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1016770

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'émotion aurait pu justifier une réaction immédiate, sèche, de refus, puisque les sentiments — je serais tenté de dire hélas — sont parfois au rendez-vous de la vie politique. Mais alors à chaud, donnant donnant, gifle retournée à l'expéditeur, porte claquée, la balle dans le camp bourgeois.
Mais non, les socialistes sont bons enfants, ils serrent les dents et reportent à plus tard la réaction émotionnelle, non sans s'entre-déchirer allégrement dans l'intervalle. Sourires bourgeois, sous cape.

UNE COLÈRE EN RETARD

C'est qu'il est maintenant trop tard. Les colères mijotées sont mauvaises conseillères. A froid, la réaction paraît disproportionnée; plus: inadéquate. Aucun argument avancé à l'appui d'un retrait ne tient le coup.

Stratégiquement d'abord. En ne refusant pas l'élection de Stich, les socialistes ont manqué l'occasion de se faire éjecter de l'Exécutif fédéral, de se poser en victime; s'ils partent maintenant, ils en assument la responsabilité, qu'ils le veuillent ou non. Avec le risque d'incompréhension d'une bonne partie de leur électorat. Pour le retour, ils seront demandeurs. Peu habile.

Institutionnellement ensuite. Je sais, le mot, à gauche, ne plaît guère. On lui préfère la spontanéité, la base, les mouvements. Les institutions restent pourtant des passages obligés, ne serait-ce que pour traduire le mouvement. Inutile de rêver à l'alternance, à la cure d'opposition qui magiquement redonnerait une nouvelle vigueur aux socialistes. En Suisse, il n'y a pas d'alternance et l'opposition n'est pas réservée aux partis absents de l'Exécutif. Ou alors il faut avoir le courage d'introduire le scrutin majoritaire et la responsabilité politique du Conseil fédéral devant les Chambres. Donc changer les institutions.

Toutes les vertus que ses partisans attribuent au retrait de l'Exécutif sont potentiellement présentes dans le cadre d'une participation au Conseil fédéral.
La remobilisation des militants et des électeurs socialistes, une politique d'opposition crédible rassemblant les citoyens mécontents, ne vont pas surgir spontanément dès le retrait du Conseil fédéral. L'usage accru de l'initiative populaire, une intervention mieux profilée de la fraction parlementaire et une meilleure coordination entre cette dernière et le parti sont possibles maintenant déjà.
L'énumération des avantages espérés fait référence bien plus aux faiblesses de la politique socialiste qu'à l'absence de deux magistrats à l'Exécutif. Et l'option de la direction du parti apparaît d'abord comme une fuite en avant qui dispense de toute autocritique — la présence au Conseil fédéral tenant lieu de bouc émissaire. Dans le droit fil de cette logique, si le retrait n'apporte pas le bénéfice escompté, quelle solution subsistera pour le PSS?

CONTESTER EN PARTICIPANT

Il est vrai que, le temps aidant, les socialistes ont été contaminés par l'idéologie de la participation et du consensus. Propension des magistrats à arrondir les angles idéologiques pour les besoins du fonctionnement collégial, large autonomie de ces mêmes magistrats à l'égard du parti, bienveillance de principe des députés socialistes pour la politique menée par l'un des leurs, évanouissement dans la nature des commissions officielles de tous genres de centaines de militants, placés là pour représenter le parti et dont on n'entend plus parler.

Jusqu'à présent on s'est contenté de peser arithmétiquement les avantages de la participation: deux conseillers fédéraux, une poignée de hauts fonctionnaires, un lot de représentants dans les organes de direction des grandes entreprises publiques, un bataillon d'experts dans les commissions fédérales. Avantage d'y être, mais au fil du temps, on ne sait plus très bien pour quoi. Participation qui est loin, très loin d'être exploitée de manière optimale: on pense ici à la somme d'informations et au réseau de communication engendrés par cette participation, et qui pourraient devenir une impressionnante caisse de résonance des revendications de la base.

Alors que dans bien des pays ces canaux de communication n'existent pas — voyez les oppositions reléguées sur la touche — le système politique suisse les institutionnalise. Encore faut-il en tirer parti! Les socialistes suisses ont à apprendre la participation conflictuelle, celle où on utilise les règles du jeu à son profit, où on tend la corde au maximum sans jamais la rompre — on laisse cette responsabilité à ses adversaires — sans jamais céder au mirage de l'unanimisme. Un pied dans la citadelle, un pied en dehors. Difficile équilibre certes, cheminement moins spectaculaire qu'un fracassant bras d'honneur aux bourgeois. Mais en politique l'important est-il de se faire plaisir ou de s'accrocher obstinément à ses objectifs en utilisant la configuration du terrain?

J. D.

Ordre public

Peu avant le 1er mai 1924, le greffier communal de Prangins, district de Nyon, enregistrait: «Monsieur le Préfet invite les autorités de commune à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer éventuellement l'ordre public à l'occasion du 1er mai et de lui faire connaître, en outre, pour le 20 avril au plus tard, si elles estiment avoir besoin à cette occasion d'un renfort de police cantonale et de quelle importance...» La réponse au préfet de Nyon précise «qu'aucun groupe communiste n'existe à Prangins et qu'aucune aide de la police n'est jugée nécessaire». Citations extraites de «La commune vaudoise de Prangins» de Georges Rapp.